

Nom commercial: Hamamelis Urtinktur P26

Numéro de la matiere: 257651 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Hamamelis Urtinktur P26

N° d'article 25765100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35 9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58 Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière



Nom commercial: Hamamelis Urtinktur P26

Numéro de la matiere: 257651 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19

étanche.

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Extraits des plantes médicinals

Produits médicinaux

Composants dangereux

Éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Concentration 50.1 62.4 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Lig. 2 H225

Autres ingrédients

Éthanol

No. CAS 64-17-5 No. EINECS 200-578-6

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irregulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié



Nom commercial: Hamamelis Urtinktur P26

Numéro de la matiere: 257651 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables Classe de stockage (Suisse) 3 Liquides inflammables

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Éthanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 960 mg/m³ 500 ppm(V)
Valeur limite à courte terme 1920 mg/m³ 1000 ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU;

INRS, NIOSH



Nom commercial: Hamamelis Urtinktur P26

Numéro de la matiere: 257651 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussiére. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / resistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide Couleur brun rouge

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur > 78 °C
Source Banque de données de substances GESTIS

Point d'éclair

Valeur 21 à 22 °C Source Banque de données de substances GESTIS

Pression de vapeur

Valeur < 5.8 kPa Source Banque de données de substances GESTIS

Densité

Valeur 0.905 à 0.925 Remarque Relative Density according specification

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Air

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables



Nom commercial: Hamamelis Urtinktur P26

Numéro de la matiere: 257651 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Éthanol

Espèces rat

DL50 7060 mg/kg

Source Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.

Éthanol

Espèces rat

DL50 10470 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Éthanol

Espèces lapin

DL50 15800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Éthanol

Espèces rat

CL 50 30000 mg/m³

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Vapeurs

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduireà des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

La substance ne pas satisfait aux exigences en matière de propriétés PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaus et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination



Nom commercial: Hamamelis Urtinktur P26

Numéro de la matiere: 257651 Version: 3 / CH Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non untilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

NOBRIGOL 14. IIIIOIIIIations relatives au transport			
	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1293	1293	1293
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TEINTURES MÉDICINALES	TINCTURES, MEDICINAL	TINCTURES, MEDICINAL
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger	***	***	3
14.4. Groupe d'emballage	II	II	П
Quantité limitée	11		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Liq. 2 Liquide inflammable, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

HÄNSELER Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006 P26 Nom commercial: Hamamelis Urtinktur Numéro de la matiere: 257651 Date de révision: 17.12.2018 Version: 3 / CH remplace la version: 2 / CH Date d'impression 21.01.19 garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.